

INTERNATIONAL DECADE FOR PEOPLE OF AFRICAN DESCENT

This decade calls on us to acknowledge, celebrate and emphasize the important contributions people of African descent make in our workplaces, union and society.

It also shares a call to the international community to promote sustainable and concrete ways to fight discrimination. This discrimination includes and is not limited to high rates of police violence, racial profiling, mass imprisonment, and structural racial discrimination in education, health, housing, and employment.

The decade acknowledges that people of African descent represent a distinct group whose human rights must be promoted and protected. This call for action is needed to ensure full inclusion in society.

DÉCENNIE INTERNATIONALE DES PERSONNES D'ASCENDANCE AFRICAINE DES NATIONS UNIES

Cette décennie nous invite à reconnaître, célébrer et souligner les contributions importantes des personnes d'ascendance africaine sur nos lieux de travail, dans notre syndicat et dans la société.

Elle invite également la communauté internationale à promouvoir des moyens durables et concrets pour lutter contre la discrimination. Cette discrimination inclut et n'est pas limitée aux taux élevés de violence policière, au profilage racial, à l'emprisonnement de masse, et à la discrimination raciale structurelle dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la sécurité, et la discrimination raciale structurelle dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement et de l'emploi.

La décennie reconnaît que les personnes d'ascendance africaine représentent un groupe distinct dont les droits de l'homme doivent être promus et protégés. Cet appel à l'action est nécessaire pour garantir une pleine inclusion dans la société.

:vt/sepb 491
November 18, 2024